

GESTION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES

HEURES SUPPLEMENTAIRES

UNITÉ SGP POLICE avait pourtant prévenu !



Avec la mise en place de l'APORTT, censé apporter des solutions dans la gestion du stock et du flux d'heures supplémentaires, très éloigné de la volonté de nos collègues...

Avec le manque de communication dont a une nouvelle fois fait preuve l'administration...

Avec un Compte Épargne Temps, dispositif fonction publique, inopérant face au stock d'heures supplémentaires...

UNITÉ SGP POLICE sera reçu à la DRCPN le 8 octobre à 11h30 et posera ses conditions ...

Sur la base des remontées de nos collègues de TERRAIN, **UNITÉ SGP POLICE POSERA SES CONDITIONS !**

Un compte de gestion des heures supplémentaires en stock, au choix de l'agent :

- Paiement des heures (400heures maxi/an)
- Indemnisation de l'heure supplémentaire à la hauteur de l'investissement des policiers
- Gestion de temps de repos en cas de départ anticipé
- Bonification retraites (402hrs = 1trimestre)

Une gestion des flux simplifiée

- Gestion des missions et des effectifs
- Paiement des services supplémentaires hors circonscription ou autre services telles les permanences...

SERVICES SUPPLEMENTAIRES

- Elargissement du dispositif d'astreinte à la période diurne de 06h00 à 18h00
- Adjonction du dispositif aux services permanents
- Revalorisation des services d'astreinte
- Indemnisation pour permanence

HEURES SUPPLEMENTAIRES

- Abrogation du report de repos
- Rétablissement de l'heure non-sécable
- Extension du cycle à vacation forte
- Création d'un Compte de Gestion des Heures Supplémentaires

POUR UNITÉ SGP POLICE DES SOLUTIONS EXISTENT !!!

www.unitesgppolice.com

UNITÉ SGP POLICE



MAJORITAIRE

FSMI FO

100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS

04/10/2019